

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social  
Filière : Travail social

### 1 Intitulé du module Enjeux actualisés de l'animation socioculturelle 2016-2017

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.G1A.F.16</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
5 crédits ECTS

**Langues(s)**  
 français

Volées :  
PT2015, EE+TP2014  
Semaines 15 à 24  
Lundi et/ou mardi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Compétence principale :

1. Orienter sa propre formation initiale et continue.

#### Compétences effectives :

1.1 Conceptualiser toute expérience pratique en faisant appel aux différents apports théoriques de la formation.  
 1.4 Développer les capacités d'expression écrite et orale nécessaires à la formation et à l'exercice de la profession.

#### Compétences secondaires :

9. Evaluer et réorienter l'action.  
 9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.

#### Objectifs :

##### Objectifs généraux d'apprentissage :

- Connaître les transformations en cours, les pratiques émergentes et les réalisations novatrices dans le champ du Travail social et dans celui de l'animation socioculturelle, au travers de la dimension culturelle de ce champ.
- Connaître les débats actuels dans le champ culturel et être capable de se positionner face à ces changements, notamment dans la tension entre contrôle social et émancipation.

Ce module a pour objectif principal de développer la professionnalité de l'animateur-trice dans sa fonction de "médiation", afin qu'il-elle puisse être plus à même de travailler les relations entre l'animation socioculturelle et la culture, la diffusion et la création, mais aussi promouvoir l'éducation permanente en proposant des activités diversifiées. Nous travaillerons sur la conceptualisation de l'art comme un moyen d'expression et sur le concept de culture vu à la fois comme vecteur principal des pratiques en animation socioculturelle et, à la fois en tant que capacité à proposer des réponses nouvelles à des situations existantes ou des réponses appropriées à des situations nouvelles.

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social

**Filière :** Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Enjeux actualisés de l'animation socioculturelle</b>	<b>2016-2017</b>
<b>5</b>	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	<p><b>Contenu :</b>          Pour pouvoir agir avec le vecteur de la culture dans leurs pratiques, les animateurs et animatrices socioculturelles devront avoir abordé un certain nombre de concepts concernant la place de l'art dans la société, ce qui se joue entre l'oeuvre et le sujet, des postures professionnelles permettant la participation des publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• concepts pédagogiques : les pédagogies participatives comme modèle d'intervention pour la participation culturelle des publics;</li> <li>• concepts philosophiques : une approche philosophique (pragmatiste) permettant la valorisation de l'expérience des personnes;</li> <li>• concepts socioculturels : la place de l'art, l'action culturelle et le projet de l'art communautaire, les approches par la démocratisation et la démocratie culturelle;</li> <li>• dispositifs et techniques de médiation culturelle : quel travail de médiation avec les publics et comment expérimenter et créer des outils pédagogiques de médiation culturelle</li> <li>• concepts juridiques : apports de droit liés à la culture.</li> </ul> <p><b>Formes d'enseignement :</b>          Cours ex-cathédra          Travail en atelier          Travaux par groupes</p>		
<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<p>La présence est obligatoire.</p> <p>Des recherches personnelles et des lectures sur les thématiques traitées seront demandées au cours du module.</p> <p><b>Modalité d'évaluation :</b>          Travail écrit individuel portant sur les concepts théoriques abordés en philosophie de l'esthétique, à remettre pour le <b>lundi 26 juin 2017 (semaine 26)</b>. Des précisions seront données au début du module.</p> <p><b>Modalités de répétition :</b>  <u>En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :</u>          a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen oral le <b>mardi 29 août 2017 (semaine 35)</b>.</li> </ul>         b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.          c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.</p>		
<b>7</b>	<b>Modalités de remédiation *</b>	<b>7a</b>	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<b>Autres modalités de remédiation</b>		
<b>8</b>	<b>Remarques</b>		
	La liste des enseignant-e-s vous sera communiquée au début du module		
<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>		
	<p>Article 27. (2011). <i>Regards sur la médiation culturelle</i>. Bruxelles.</p> <p>Deleuze, G. &amp; Guattari, F. (1991). <i>Qu'est-ce que la philosophie</i>. Paris : les Editions de Minuit.</p> <p>della Croce, C. (2014) Une approche par l'art dans la formation en animation socioculturelle. <i>Vie sociale</i>, 101-109.</p> <p>Dewey, D. (2005). <i>L'art comme expérience</i>. Paris : Folio.</p> <p>Freire, P. (2013). <i>Pédagogie de l'autonomie</i>. Toulouse : Erès.</p> <p>Jonckheere de, C. (2013). Un regard sur la médiation culturelle du point de vue de la philosophie de l'esthétique, In <i>Regards sur la médiation culturelle à partir de Article 27 Bruxelles</i> (pp. 56-62). Récupéré de <a href="http://www.article27.be/bruxelles/IMG/pdf/art27_synthese_v2014_ok_def.pdf">http://www.article27.be/bruxelles/IMG/pdf/art27_synthese_v2014_ok_def.pdf</a></p> <p>La Fortune, J.-M. (Dir.). (2012). <i>La médiation culturelle : le sens des mots et l'essence des pratiques</i>. Montréal : Presses de l'Université du Québec.</p>		
<b>10</b>	<b>Enseignants</b>		
	Bouchard Johanne De Jonckheere Claude Della Croce Claudia Mermod Eric		

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social  
**Filière :** Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Enjeux actualisés de l'animation socioculturelle</b>	<b>2016-2017</b>
---	---------------------------	---	------------------

**Nom du responsable de module \***

DELLA CROCE Claudia

**Descriptif validé le \***

15 mai 2017

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social  
Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Espace public et citoyenneté		2016-2017
<b>Code</b> T.TS.SO359.G8A.F.16	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5 Crédits ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées : PT2015-EE+TP2014 Semaines 8 à 15 Lundi et/ou mardi				
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétence principale :</b> 8. Encourager et soutenir la participation.				
<b>Compétences effectives :</b> 8.1. Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. 8.2. Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées. 8.3. Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.				
<b>Compétence secondaire :</b> 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.				
<b>Objectifs :</b> Acquérir des connaissances quant aux concepts d'espace public, de citoyenneté et de démocratie pour penser l'action participative. Savoir les mettre en rapport avec les politiques actuelles. Connaître quelques projets mettant en oeuvre ces concepts. Connaître les méthodologies participatives et leurs principes d'application sur le terrain de l'animation socioculturelle : diagnostic de quartier, atelier citoyen, action collective, autogestion.... Connaître les fondements du droit dans les domaines suivants, en lien avec l'espace public et la citoyenneté : liberté d'expression et de manifestation, droit des associations, droit des fondations et droit des coopératives. Savoir appliquer les notions de droit enseignées.				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>Contenu :</b> • Citoyenneté et espace public : histoire de la démocratie et notions de philosophie politique, sociologie des mouvements sociaux, sociologie des espaces urbains, géographie urbaine. • Méthodologies participatives, outils d'organisation de dynamiques collectives. • Exemple de terrains d'intervention dans l'espace public à l'échelle de villes, quartiers, communautés ou groupes.				
<b>Formes d'enseignement :</b> Cours Ateliers Visites de terrain				

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social  
**Filière :** Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Espace public et citoyenneté</b>	<b>2016-2017</b>
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		

Pour la partie espace public et citoyenneté : examen oral, durant la **semaine 26, du mardi 27 au jeudi 29 juin 2017**.  
Pour la partie droit appliqué : évaluation continue (présence obligatoire et validation individuelle d'un exercice de droit appliqué).

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen oral le **mardi 5 septembre 2017 (semaine 36)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

8	<b>Remarques</b>
9	<b>Bibliographie</b>
10	<b>Enseignants</b>

### Nom du responsable de module \*

JETZER Anne

### Descriptif validé le \*

19 décembre 2016

### Descriptif validé par \*

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>2016-2017</b>
<b>Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité</b>		

**Code**  
T.TS.SO359.G6S.F.16

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

<b>2</b>	<b>Organisation</b>	
<b>Crédits ECTS *</b>		
<b>10 crédits ECTS</b>		
<b>Langue(s)</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> français		

Volées :  
PT2015-EE+TP2014  
Semaines 8 à 24  
Lundi et/ou mardi

<b>3</b>	<b>Prérequis</b>	
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s)		
<input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s)		
<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis		
<input type="checkbox"/> Autre		

**Autres prérequis**

<b>4</b>	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>	
----------	--	--

**Compétence principale :**  
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

**Compétences secondaires :**  
2.4 Étayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.  
4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt  
5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.  
7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention

**Objectifs :**  
Ce module est axé sur la connaissance et la compréhension des dispositifs socio-juridiques qui se trouvent à la base des interventions professionnelles du service social dans la lutte contre la pauvreté : politique sociale et assurances sociales, prestations sous conditions de ressources, protection des personnes et de leurs ressources, droit des étrangers et mise en oeuvre du droit. A la fin du module, les étudiant.e.s devront :

- Avoir une bonne connaissance de la politique sociale suisse et des développements en cours;
- Connaître les facteurs de risque et les trajectoires conduisant à la pauvreté;
- Connaître les enjeux et les fonctions des dispositifs d'insertion, ainsi que l'évolution des discours relatifs à l'aide sociale;
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de l'assurance chômage, de l'assurance invalidité, et des assurances perte de gain maternité, maladie et accident;
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de l'aide sociale et des principales prestations sous condition de ressources;
- Connaître les règles et principes de droit les plus importants pour le service social en matière de procédure, de protection des personnes et de droit des étrangers, ainsi que leurs effets;
- Connaître les sources d'information juridique en ligne;
- Être capable de mobiliser ces connaissances pour répondre à des questions concrètes dans des cas simples;
- Être capable d'identifier les dilemmes et les tensions du travail social et de se positionner professionnellement.

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>2016-2017</b>
	<b>Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité</b>	
<b>5</b>	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>	

**Contenu :**

Le module, orienté sur l'acquisition par les futur-e-s assistant-e-s sociales des connaissances nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de soutien et de conseil juridique, financier et administratif, traite de la problématique de la pauvreté en Suisse et des multiples mesures mises en place pour y répondre : solidarité familiale, prestations des assurances sociales, aide sociale, subsides LAMAL, bourses d'étude, d'un côté ; politiques d'insertion et d'activation, de l'autre.

Il offre aux étudiant-e-s les moyens de compléter leurs connaissances en matière de protection des adultes et des enfants, de droit des étrangers, de poursuites et faillite et de procédure administrative et judiciaire. Il permet aussi d'acquérir des capacités dans la recherche en ligne de réponses socio-juridiques, y compris dans des domaines non encore étudiés.

Enfin, le module offre l'occasion d'interroger le rôle professionnel à travers l'étude des dilemmes et des tensions en service social.

<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>
----------	--

Validation en 3 parties :

1. Protection de l'adulte et de l'enfant, organisation judiciaire, poursuite, droit des étrangers et assurances sociales:
  - examen écrit le **lundi 24 avril 2017 (semaine 17)**.
2. Politique de lutte contre la pauvreté, dispositifs d'insertion, prestations sous conditions de ressources, positionnement professionnel :
  - examen écrit le **lundi 12 juin 2017 (semaine 24)**.
3. Information juridique :
  - examen écrit le **lundi 26 juin 2017 (semaine 26)**.

La note finale est fondée sur la somme des points acquis à chaque épreuve de validation.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
  - Examen écrit le **lundi 28 août 2017 (semaine 35)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

<b>7</b>	<b>7a</b>
<b>Modalités de remédiation *</b>	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
<input type="checkbox"/> remédiation possible	<input type="checkbox"/> remédiation possible
<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

<b>8</b>	<b>Remarques</b>
----------	------------------

Voir supports de cours.

<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>
----------	----------------------

Sources issues de recherches récentes du Laboratoire de Recherche Santé-Social LaReSS de l'EESP :

**Titre de la recherche :** Le gouvernement des pauvres en Suisse romande depuis la fin du XIXe siècle

**Nom(s) des chercheurs et chercheuses :** Jean-Pierre Tabin, Véréna Keller, Arnaud Frauenfelder, Carola Togni

**Titre de la recherche :** WORKABLE, Making capabilities work.

**Nom(s) des chercheurs et chercheuses :** Jean-Michel Bonvin, Philippe Badan, Eric Moachon, Déborah Galster, Emilie Rosenstein

<b>10</b>	<b>Enseignants</b>
-----------	--------------------

**Nom du responsable de module \***

RUSSI Umberto

**Descriptif validé le \***

19 décembre 2016

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social  
Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Santé mentale		2016-2017
<b>Code</b> T.TS.S0359.G7E.F.16	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> <b>5 crédits ECTS</b>	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées : PT2015-EE+TP2014 Semaines : 17 à 24 Lundi et/ou mardi				
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétence principale :</b> 8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.				
<b>Compétence secondaire :</b> 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.				
<b>Compétences effectives :</b> 8.1 Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. 8.2 Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées. 8.3 Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée. 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation. 7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention. 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.				
<b>Objectifs :</b> • Etre capable de s'approprier une définition de la santé mentale permettant de s'engager dans une action. • Etre capable de repérer l'aspect limitant de ses propres représentations et les faire évoluer. • Connaître l'histoire des représentations sociales de la folie ainsi que leur influence sur les modèles de soin. • Connaître les structures psychiques les plus courantes (névroses, psychoses, états limites). • Connaître les principaux outils diagnostics et thérapeutiques de la psychologie. • Connaître le réseau d'intervention et de soutien aux personnes en souffrance psychiques (réseau d'entraide). • Développer des connaissances théoriques autour des addictions avec ou sans substance. • Faire évoluer ses représentations autour de la consommation de produits psychotropes et comprendre les différentes fonctions de ceux-ci. • Connaître la politique fédérale, les différentes approches de la question des addictions et découvrir le réseau de prise en charge à disposition des structures éducatives.				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>Contenu :</b> Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques.  Ce module aborde les notions de base indispensable à l'action éducative auprès de personnes qui souffrent de troubles psychiques : éléments de santé mentale et de psychopathologie, représentations de la folie, connaissance des addictions avec ou sans substance, etc.  Des intervenants du domaine médico-social présenteront les fondements de leurs actions, ainsi que les enjeux de leurs interventions. Le module sera ponctué de témoignages de personnes concernées.				



## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social  
**Filière :** Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Santé mentale</b>	<b>2016-2017</b>
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		

Présence obligatoire.  
Participation active : implication dans les mises en situation et jeux de rôle.  
Production filmée d'un spot de prévention.

Examen oral les **lundi 3 et mardi 4 juillet 2017 (semaine 27)**.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen oral le **lundi 4 septembre 2017 (semaine 36)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

8	<b>Remarques</b>
---	------------------

9	<b>Bibliographie</b>
---	----------------------

10	<b>Enseignants</b>
----	--------------------

**Nom du responsable de module \***

CHARVOZ Linda

**Descriptif validé le \***

19 décembre 2016

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social  
Filière : Travail social

### 1 Intitulé du module **Enjeux actualisés de l'éducation sociale** 2016-2017

<b>Code</b> T.TS.SO359.G10E.F.16	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
**5 crédits ECTS**

**Langues(s)**  
 français

Volées :  
PT 2015-EE+TP2014  
Semaines 8 à 15  
Lundi et/ou mardi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétence principale :**  
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre les informations sociales pertinentes pour les différents acteurs.

**Compétences effectives :**  
10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle.  
10.3 Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.

**Compétences secondaires :**  
2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...).

2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.

**Objectifs :**  
Connaître les transformations en cours dans l'éducation sociale (notamment les questions liées à la hiérarchisation des fonctions, aux nouvelles méthodes de gestion, et à la rareté des ressources) et les effets sur les pratiques.  
Se positionner face à ces changements, notamment dans la tension entre contrôle et émancipation.  
Connaître les pratiques émergentes et les réalisations novatrices dans le champ de l'éducation sociale.  
Etre capable d'appliquer des raisonnements juridiques à des situations concrètes rencontrées en éducation sociale.

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Enjeux actualisés de l'éducation sociale</b>	<b>2016-2017</b>
5	<p><b>Contenu et formes d'enseignement *</b></p> <p><b>Contenu :</b> L'action professionnelle de l'éducateur·trice social·e auprès d'usagers suppose des compétences spécifiques d'intervention, qui seront surtout développées et transmises dans d'autres modules de l'orientation. Toujours est-il que l'éducation sociale ne saurait être considérée dans le cadre d'un contexte immuable de même que l'exercice de compétences professionnelles ne se déploie pas dans un vide social. Tel est un des enjeux que l'éducateur·trice se doit aujourd'hui d'affronter. Sous diverses modalités (recherches empiriques centrées sur les usagers, sur les institutions, sur les professionnels; dispositifs juridiques et politiques; état de la question sur des thématiques classiques de l'éducation sociale), le fil rouge de ce module consiste dans l'examen de quelques tensions et de quelques perspectives qui caractérisent un champ professionnel divers et en évolution.</p> <p>Ce module comporte quatre parties, leur présentation ne correspond pas au déroulement temporel du module.</p> <p>1) Recherches de terrain sur l'évolution de l'éducation sociale, réalisées au sein de l'éesp ou dans d'autres sites de la HES-SO. Chaque étudiant est invité à s'inscrire à <b>deux présentations</b> parmi l'ensemble de ses recherches.</p> <p>2) L'éducation sociale à l'épreuve de quelques exemples de dispositifs politiques et juridiques récents : - Le développement du dispositif vaudois concernant la prise en charge socio-éducative; - "Droit appliqué" concernant des situations concrètes et fréquentes; responsabilité civile et pénale, droits des usagers.</p> <p>3) L'intervention en contexte, deux exemples : - autour de l'insertion socio professionnelle; - autour de la violence et de la maltraitance.</p> <p>4) Nouveaux défis (et débats) pour l'éducation sociale : - l'évolution de l'éducation sociale du point de vue de la hiérarchisation des fonctions; - les éducateurs·trices sociaux·ales à la conquête de nouveaux terrains.</p>		
6	<p><b>Modalités d'évaluation et de validation *</b></p> <p>Examen écrit de "Droit" (sur table), le <b>mardi 11 avril 2017 (semaine 15), de 10h à 12h</b>. Rapport écrit à remettre pour le <b>mardi 25 avril 2017 (semaine 17)</b>.</p> <p><b>Modalités de répétition :</b> <u>En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :</u></p> <p>a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : • Examen écrit de "Droit" (sur table) le <b>mardi 29 août 2017 (semaine 35), de 10h à 12h</b>. • Rapport écrit à remettre pour le <b>mardi 29 août 2017 (semaine 35)</b>.</p> <p>b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.</p> <p>c) se présenter aux évaluation du module concerné l'année académique suivante.</p>		
7	<p><b>Modalités de remédiation *</b></p> <p><input type="checkbox"/> remédiation possible</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation</p> <p><input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>	<p>7a <b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b></p> <p><input type="checkbox"/> remédiation possible</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation</p> <p><input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)</p>	
<p><b>Autres modalités de remédiation</b></p>			
8	<p><b>Remarques</b></p>		
9	<p><b>Bibliographie</b></p> <p>Cf. descriptifs des cours.</p>		
10	<p><b>Enseignants</b></p> <p><b>Nom du responsable de module *</b></p> <p>SPACK Annelise</p> <p><b>Descriptif validé le *</b></p> <p>19 décembre 2016</p> <p><b>Descriptif validé par *</b></p> <p>Philippe Beuret</p>		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

### 1 Intitulé du module Travail de Bachelor 2016-2017

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.TB.F.16</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor           <input type="checkbox"/> Master           <input type="checkbox"/> MAS           <input type="checkbox"/> EMBA           <input type="checkbox"/> DAS           <input type="checkbox"/> CAS           <input type="checkbox"/> Autres</p>		
<p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
15 crédits ECTS

Le module Travail de Bachelor englobe deux parties :  
 • une partie attribuée à l'élaboration du projet et qui constitue un prérequis à la réalisation et à la soutenance.  
 • une partie de réalisation et de soutenance.

**Volée PT2015**  
Semestre de printemps 2017  
et semestre d'automne 2017  
**Volée EE2014**  
Semestre de printemps 2017  
et semestre d'automne 2017  
**Volée TP2014**  
Semestre de printemps 2017  
et semestre d'automne 2017

**Langues(s)**  
 français

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

La partie "Élaboration du projet" doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la soutenance du travail de bachelor.

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétence principale :**  
11. Participer à une démarche de recherche.

- Compétences effectives :**
- 11.2 Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche.
  - 11.3 Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet.
  - 11.4 Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique.
  - 11.5 Définir et respecter le cadre déontologique de la recherche.
  - 11.6 Mettre en forme le cheminement et les résultats de la recherche.

**Objectifs :**  
 Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences).  
 Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champs professionnel.  
 Connaître les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récoltes de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique,...).  
 Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.  
 Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche.  
 Mobiliser un (ou des) instrument (s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter.  
 Développer les compétences en méthodologie de recherche.  
 Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Travail de Bachelor</b>	<b>2016-2017</b>
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre des séminaires thématiques. Les responsables des séminaires assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres.

Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et de sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche - problématique - questions de recherches - outils de récolte de données - éthique - écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :

Séminaires thématiques (participation obligatoire).

Encadrement collectif et de groupe.

Temps personnel de travail.

6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>
---	--

**Modalités d'évaluation du projet :**

**Délaï de dépôt du projet : mardi 6 juin 2017 (semaine 23).**

En cas de demande de compléments, le projet doit être validé au plus tard en **semaine 34**.

Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

**Modalités de validation du travail de bachelor :**

**Délaï de dépôt du travail de bachelor : lundi 5 février 2018 (semaine 6).**

**En cas de non respect de ce délaï, la note F (échec) est attribuée.**

Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice-au directeur TB dans un délaï de **huit semaines** après la réception du protocole d'évaluation du TB.

**En cas de non respect de ce délaï, la note F (échec) est attribuée.**

**Modalité de répétition :**

**En cas de non validation du projet :**

Les étudiant-e se ré-inscrivent dans un séminaire l'année académique suivante.

**En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor" :**

Le module doit être répété. Les étudiant-e-s présentent un nouveau travail de bachelor qui devra être validé dans le délaï imparti par la durée maximale de la formation (9 semestres pour les formations à plein temps, 12 semestres pour les formations en emploi et à temps partiel) (cf. Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO : Art. 6).

7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

8	<b>Remarques</b>
---	------------------

En complément du descriptif module, le "Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social (Module TB 2017-2018)" est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur Myéésp.ch).

9	<b>Bibliographie</b>
---	----------------------

Les références bibliographiques sont disponibles dans le "catalogue des séminaires thématiques".

10	<b>Enseignants</b>
----	--------------------

La liste des enseignant-e-s est disponible dans le "catalogue des séminaires thématiques".

**Nom du responsable de module \***

MALATESTA Dominique et MAGALHÃES DE ALMEIDA António

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2016

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret